



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DÉLIBÉRATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 081-218102572-20240325-2024DEL11-DE



**Date de la convocation :**  
19 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vint cinq mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 24/11

**Membres Présents :**

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Camille DEMAZURE, Franck GALINIÉ, Béatrice ALAUX, Nathalie COUVREUR, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN,

**Membres excusés :**

Patrick CENTELLES pouvoir à Thierry CAYRE  
Dalila GHODBANE pouvoir à Marie-Christine VABRE  
Benoît JALBY pouvoir à Jean-Marc SOULAGES  
Emile DELPOUX pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO

**Membre(s) absent(s) :**

Christophe TAUZIN, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

**Secrétaire :** Thierry CAYRE

Le quorum est atteint.

**Objet de la délibération**

**AFFECTATION DU  
RESULTAT 2023 DU  
BUDGET PRINCIPAL**

*Rapporteur : Martine LASSERRE*

Le compte administratif 2023 du budget principal fait ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 1 066 047,82 €.

Je sou mets à votre approbation le projet d'affectation de résultat de fonctionnement qui se présente comme suit :

**Nombre de votants**  
25

Résultat de fonctionnement : + 1 066 047,82 €  
Résultat d'investissement (hors restes à réaliser) : - 310 863,31 €  
Solde des restes à réaliser : 38 972,11 €  
Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser) : - 271 891,20 €

**Votes :**  
*Adopté à l'unanimité*

Le résultat de la section de fonctionnement doit donc être alloué à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes :

Affectation du compte 1068 en investissement : + 271 891,20 €  
Report du résultat en section de fonctionnement : + 794 156,62 € (1 066 047,82 € - 271 891,20 €)  
Report du résultat en section d'investissement : - 310 863,31 €

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21 mars 2024,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### APRES AVOIR DELIBERE

- **DECIDE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 au compte 1068 du budget principal 2024 pour un montant de + 271 891,20 €
- **DECIDE** le report du résultat de fonctionnement 2023 au compte 002 du budget principal 2024 pour un montant de + 794 156,62 €
- **DECIDE** le report du résultat d'investissement 2023 au compte 001 du budget principal 2024 pour un montant de – 310 863,31 €

Le Maire



David DONNEZ



Le secrétaire de séance



Thierry CAYRE